

Au-delà du changement de Secrétaire général, bien-sûr important dans la vie de la 1ère organisation syndicale du pays, le congrès a précisé les choix alternatifs à l'austérité que la CGT propose aux salariés pour affronter cette crise économique et sociale dont ils sont les premières victimes, pour faire respecter leurs droits, pour contribuer à ouvrir des voies nouvelles pour libérer le travail de la financiarisation qui le stérilise, pour porter plus fort l'exigence du « bien travailler ». Ce congrès a aussi réaffirmé la volonté de la CGT de travailler au rassemblement des salariés et de leurs organisations syndicales sans sous estimer les désaccords réels sur des sujets très structurants, mais sans rabaisser le niveau des revendications qu'elle veut déterminer et porter avec les salariés. La CGT est une organisation reconnue. Elle entend partager ses orientations avec le plus grand nombre de salariés et, rester un syndicat exigeant sur des questions telles que l'emploi, les salaires, la protection sociale dont la retraite. Elle va le faire dans un contexte où les choix gouvernementaux se soumettent trop souvent aux diktats des marchés. Si ce gouvernement a "moins de mépris" que le précédent à l'égard des syndicats, la CGT a néanmoins prévenu: "On ne lâchera rien sur notre volonté de faire en sorte que les conditions de vie et de travail des salariés puissent s'améliorer". La CGT, rejointe par FO et Solidaires, appelle d'ores et déjà dans la continuité de la mobilisation du 5 mars à une nouvelle journée de grèves et de manifestations le 9 avril contre la transposition dans la loi du contenu de l'ANI du 11 janvier et pour une véritable sécurité sociale professionnelle, garante de progrès social. Les cadres ont toutes les raisons d'en être.



FLASH CADRES



FLASH CADRES

Branche Poste

Qualité de vie au travail, les négociations s'engagent

Même si la CGT n'a pas signé l'accord sur la qualité de vie au travail du 22 janvier dernier, elle sera présente, offensive et force de propositions dans ces négociations. L'Union Fédérale des Cadres de la CGT-FAPT n'a d'ailleurs pas attendu les conclusions de la commission dite du « grand Dialogue » de 2012 pour s'interroger sur les méthodes de l'entreprise.

Elle a décidé, en 2012, d'une consultation nationale des cadres qui a d'ailleurs confirmé, avec plus de 1600 réponses, leurs attentes. Conditions de travail, cadre horaire, salaires, égalité femmes/hommes, politique actuelle de management et considération du rôle des cadres sont souvent ressentis comme sources de mal être au travail. L'Union Fédérale des Cadres de la CGT-FAPT portera les exigences des cadres lors des négociations.

Métiers bancaires : la CGT sur le pont

Tout en prenant acte du refus des OS signataires de l'accord bancaire de le réviser dès à présent, la CGT propose aux Conseillers une campagne d'information sur chacun des sujets qui les concernent. En effet, le malaise qu'ils font remonter, par la consultation des cadres, par des militants CGT, mais aussi dans leurs échanges entre collègues, impose de définir sans tarder une stratégie qui leur permette enfin de se faire entendre : contester les méthodes et la finalité, proposer du sens et des alternatives, rassembler les gestionnaires et conseillers, choisir les modes d'actions adaptées, investir les négociations pour gagner des améliorations visibles par chacun d'entre eux et recommencer. Tels sont les axes de la démarche proposée par l'Union Fédérale des Cadres CGT en direction des métiers bancaires.

Branche Télécoms

4G : L'ARCEP* change les règles

Elle a accédé à la demande de Bouygues de faire transiter de la 4G sur sa bande de fréquences 1800 MHz à compter du 1^{er} octobre. Ainsi, alors que le gouvernement précédent avait encaissé plus de 3,6 milliards d'€ avec la location de fréquences (800 MHz et 2,6 GHz) pour développer le réseau 4G et alors qu'Orange et SFR ont engagé des investissements sur ces fréquences, le gouvernement actuel change les règles du jeu. Le titre Bouygues a aussitôt gagné 5,5%. Les salariés ne doivent pas payer la note. Le déploiement du très haut débit sur l'ensemble du territoire appelle stabilité et progrès à l'inverse des suppressions d'emplois décidées par les opérateurs et sous-traitants.

(*Autorité de régulation des communications électroniques et des postes)

Tous concernés !

Au moment où ces lignes sont écrites, France Télécom propose 0,9% d'augmentation pour les cadres avec une mesure collective de 450 € à la date anniversaire. On est très loin du compte. D'autant que les disparités dans les parts variables managériales restent encore importantes entre les différents niveaux de cadres.

La CGT a lancé une pétition pour des augmentations salariales au niveau des pertes de salaires subies depuis des années et, entre autres, la mise en œuvre d'un 13^{ème} mois minimum pour tous. Les cadres sont concernés. France Télécom a beau jeu de prétendre que la moyenne des parts variables managériales correspond à plus d'un mois de salaire, ce n'est qu'une moyenne, et donc nombre de cadres ne l'ont pas ! Le 13^{ème} mois doit être le minimum, signez la pétition ! http://www.cgt-fapt.fr/IMG/pdf/petition_salaire.pdf

Échos

Contrôleurs du travail agressés : employeur condamné

Enfin, un entrepreneur qui a agressé et menacé de mort le 6 mars deux contrôleurs du travail intervenant sur un chantier à Louviers (Eure), a été condamné vendredi 8 mars en comparution immédiate à 10 mois de prison dont cinq mois fermes. Les deux contrôleurs intervenaient « pour garantir l'intégrité physique des salariés et lutter contre le travail illégal sous ses diverses formes » a précisé le Ministère du Travail. Déjà un agriculteur avait été condamné en 2007 à 30 ans de réclusion suite au meurtre de deux inspecteurs. A la même période, c'est en Alsace, qu'un autre avait été condamné à six mois de prison avec sursis pour menaces de mort de deux inspecteurs lors d'un contrôle.

Retraites

ARRCO et AGIRC, très insuffisant

L'augmentation modeste de 0,1 point en 2014 et en 2015 permettra certes une amélioration de la situation financière des régimes et des droits des futurs cotisants. Mais elle est beaucoup trop faible pour revenir à l'équilibre des régimes. Le nombre croissant de retraités, la nécessité d'une modulation de la part patronale pour les entreprises réalisant des profits importants et pratiquant les bas salaires, la précarité, n'interviennent toujours pas pour le calcul du taux de cotisation. L'aspect le plus négatif est la sous-indexation des valeurs de service des points ARRCO et AGIRC, inférieure de 1 point à l'inflation pendant 3 ans (un peu moins pour la 1^{ère} année pour l'ARRCO). Elle aura des conséquences néfastes pour le maintien du pouvoir d'achat des retraités actuels et futurs. Le gouvernement envisage de l'étendre à tous les régimes. La CGT ne signera pas l'accord.

Non à la capitalisation des primes

Le régime de la retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP) est un fond de pension obligatoire sur les primes des fonctionnaires (à hauteur de 20% maximum du salaire indiciaire).

La cour des comptes met en lumière le caractère aléatoire des placements et les incertitudes sur leur rendement. Ce qui a pour conséquences de soustraire d'importantes ressources budgétaires sur une longue période, avec un faible bénéfice à terme.

De 2010 à 2013, la valeur du point RAFP aura perdu 3,5% par rapport à l'inflation. Il est temps de sortir de la capitalisation, de mettre ce régime en extinction, de garantir les droits déjà acquis par les fonctionnaires et d'intégrer les primes ayant valeur de complément dans leur salaire indiciaire.

International

Espagne : étudiants contre l'austérité

Des milliers d'étudiants espagnols ont manifesté à Madrid contre les coupes budgétaires qui frappent les écoles et les universités.

Le gouvernement de droite avait annoncé, il y a un an, son intention d'économiser trois milliards d'euros par an dans l'éducation. Les régions qui gèrent ce budget, ont ainsi été autorisées à faire passer les frais d'inscription à l'université de 1000 à 1500 euros, et à accroître de 20% le nombre d'étudiants par classe.

Mais selon le syndicat des étudiants, qui appelait à manifester, cinq milliards d'euros ont déjà été économisés sur le budget de l'éducation et 80.000 postes supprimés chez les enseignants.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Allons z'enfants !

Vous aimez les fraises Tagada ? Alors vendez-moi un peu d'ADSL et si vous en vendez beaucoup, vous pourrez même vernir un ongle du chef et là, là seulement, si vous faites un joli dessin, un concert de quelques secondes vous sera donné pour que vos petits camarades de jeu sachent ainsi que vous avez eu un bon point ou une image ! Youpi ! Voilà, ceci n'est pas une scène d'école maternelle, mais d'Orange à Orléans !

Heureusement, les salariés ont dit non, ils ont fait intervenir le CHSCT par le biais d'un DP CGT, le problème est en cours de règlement. Demander aux cadres de mettre en place des méthodes de management aussi dégradantes et infantilissantes est indigne.

Intempéries

La SnCF gelée par l'austérité

Le froid et la neige ont mis à mal le transport ferroviaire. La Fédération CGT des Cheminots dénonce l'austérité et les restructurations qui gèlent le service public. Mais aussi le manque de mesures préventives et d'investissements sur l'infrastructure, le cloisonnement des services, la réduction drastique des effectifs et des années de déstructuration du réseau. Alors que le gouvernement travaille à un projet de loi sur la réforme du système ferroviaire, il devrait imposer à la SNCF une nouvelle feuille de route dans laquelle le service public retrouverait tout son sens.

Encore une fois ce sont les voyageurs qui subissent une situation fortement dégradée de leurs conditions de transports. Tiens, là on ne parle pas de voyageurs pris en otages ...

Cà c'est bête, mais en hiver, il neige !

Encore une fois une partie de la France a été paralysée sous un manteau blanc. Après le dépôt d'un mémorandum en décembre 2010, la CGT de l'Équipement et de l'Environnement a de nouveau interpellé les pouvoirs publics et exige une nouvelle donne pour le développement et la reconquête des services publics contrairement aux choix budgétaires qui prévoient des économies drastiques.

Elle souligne les conséquences de la politique du Gouvernement, dans le prolongement du précédent, de réduction continue et massive des effectifs et des moyens.

La CGT demande d'urgence des tables rondes avec les représentants du personnel pour éradiquer cette situation, répondre aux besoins et reconquérir des moyens publics afin d'assurer les missions d'intérêt général.

Égalité

Le 8 mars, c'est 365 jours pas an !

Même si c'est important de le répéter, certains en profitent pour se servir de cette journée et basculer la moitié de la population mondiale dans une pseudo « diversité » en banalisant les inégalités.

La première d'entre elle, dans nos entreprises et chez les cadres, est la différence salariale notoire, avec un salaire moyen inférieur de 20.6%. Alors au lieu de nous offrir une rose, comme le font certaines entreprises ou de sortir une affiche comme La Poste qui déclare que le Groupe « est heureux de soutenir le droits des femmes », redonnons du sens à cette journée internationale du 8 mars pour les droits des femmes, et ensemble luttons au quotidien pour une réelle égalité entre femmes et hommes.